



**Texte détérioré – Reliure défectueuse**  
**NF Z 43-120-11**

**Conforme à l'original**



# RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL

## PREMIERE PARTIE

CITOYENS,

Pour la troisième fois, nous voici devant les délégués du prolétariat.

Vous allez être juges et vous aurez à vous prononcer sur ceux qui avaient accepté la direction de cette organisation sur laquelle espèrent bon nombre de travailleurs.

Au nombre des citoyens délégués par leur organisation et qui composaient le Conseil dont le mandat expire aujourd'hui, il en est plusieurs qui sont de la première heure et qui depuis l'existence de la Confédération sont là, sur la brèche — chaque année leur organisation ayant cru devoir leur maintenir leur mandat.

Ces citoyens n'ont pas hésité dans la tâche qui leur incombait, et n'ont pas marchandé les heures de travail qu'ils devaient apporter après leur journée terminée.

Militantisme tout d'abnégation, puisqu'il n'existe, quelles que soient les attributions, aucune rétribution ni salaire pour les membres qui composent ledit Conseil.

Nous devons tout d'abord exposer ce fait, pour cette raison que certaines critiques ont été faites.

On prétend que la propagande que nous aurions dû faire aurait laissé à désirer.

De pareilles exigences s'expliqueraient peut-être autant qu'un secrétaire permanent serait à la tête de notre organisation. Et vous seriez alors en droit de lui demander compte de son temps.

Ceci dit, qu'il nous soit permis, pour un instant, de revenir en arrière de quelques années et d'examiner les motifs qui avaient fait décréter à Limoges la création de cette organisation centralisatrice.

Au Congrès de Londres, où les partis politiques avaient nettement déclaré que l'action économique n'était que secondaire pour l'émancipation des peuples, les organisations ouvrières relevèrent ce défi et les groupes corporatifs s'émurent de ce peu de valeur qu'on accordait, dans certains milieux, à leur action, et tinrent à prouver qu'ils n'étaient

pas quantité aussi négligeable que cela pouvait être dans l'esprit de ces politiciens.

*Alors était née l'idée d'une grande organisation du travail.*

Aux premières rumeurs, les partis politiques partirent en guerre dans leurs journaux, et la bourgeoisie, dans la personne d'un ancien ministre des travaux publics, un ancien radical, qui jadis invitait les cheminots en résidence à Paris à danser dans son hôtel, nous avons cité M. Yves Guyot, disait : « Ce sera le quatrième Etat avec lequel il faudra que comptent les gouvernants » Et aussi s'empressait-il d'indiquer comment on devait lui tordre le cou.

Nous devons reconnaître que, pris dans un autre milieu, il est des hommes qui se sont empressés d'exposer la situation sous son véritable jour.

Le citoyen Edouard Vaillant, dans le *Rappel des Travailleurs*, organe de la Fédération des Travailleurs socialistes de l'Est, à la date du 13 septembre 1896, disait dans un article « leader », ayant pour titre : *La Confédération générale du Travail* :

## LA CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL

Si même, et cela est faux, le congrès de Londres n'avait pas fortifié l'union, l'organisation internationale des socialistes, il aurait rendu au socialisme français le plus grand des services en l'obligeant à un véritable examen de conscience, à la suite d'incidents divers où il a été mis sur la sellette et où on lui a reproché de ne pas ressembler assez aux autres, de ne pas être façonné suivant le modèle breveté, d'être trop varié, divers et libre.

Il y aurait une part de vérité dans la critique, mais combien plus encore d'erreur ! Les initiateurs se fourvoient en frayant les chemins où passeront ensuite allègrement ceux qui les suivent. Cependant, loin de renier cette histoire qu'ont faite, avec les circonstances, le génie et le tempérament de la race, le parti de la Révolution, en France, doit chercher à la développer en l'éclairant, en éclairant, en rectifiant sa marche, son organisation, son action.

On ne subit pas impunément des désastres comme ceux de la Commune, des massacres de Paris, de la Terreur et de la proscription Versaillaise. Pendant de longues années, il n'était pas possible, sous peine de fusillade ou de déportation, de relever le drapeau des vaincus, et c'était tout au plus si les vainqueurs permettaient aux ouvriers de s'occuper de leurs intérêts de métier, de la défense de leurs salaires, de l'amélioration de leurs conditions de travail. Ce fut la renaissance

timide d'abord des syndicats, rapidement grandissante par suite du progrès industriel.

Peu à peu la France démocratique échappait à l'étreinte réactionnaire; le socialisme réapparaissait dans les congrès ouvriers; l'amnistie rappelait les proscrits, et la lutte politique, c'est-à-dire active, recommençait. Elle prenait le caractère que lui donnaient les circonstances, l'inorganisation, la contagion du milieu.

Les partis ouvriers se formaient de syndicats qui, ainsi, en même temps que les groupes corporatifs, devenaient des groupes politiques.

Ce fut la grande cause d'interruption et d'échec de l'organisation économique du prolétariat français. Un syndicat adhérait à un parti politique, et aussitôt sa croissance s'arrêtait. Les ouvriers de la même corporation, qui ne partageaient pas les idées du parti auquel leur syndicat adhérait, devaient ou rester en dehors de toute organisation, ou former un nouveau groupement corporatif, qui, le plus souvent, par une même et funeste erreur, génératrice de divisions nouvelles, adhérait à un autre parti et entraînait en conflit, plus ou moins avoué, avec le syndicat rival. Nous avons vu à l'origine de la Bourse du Travail le tableau de ces divisions.

Elles diminuent, assurément, mais elles n'ont pas encore disparu et il faut les faire disparaître. Il faut pour cela achever l'évolution qui les a fait décroître.

Quand syndicats et groupes ainsi divisés et hostiles se sont rencontrés dans la Bourse du Travail, ils n'ont pas été longtemps à reconnaître que, d'accord sur toutes les questions économiques, ils n'étaient séparés que par la politique. Aucun n'avait envie d'être mangé par le voisin, qu'il avait le très visible désir d'absorber dans son organisation politique. La force des choses et la nécessité de la lutte contre le capitalisme engendrèrent une neutralité politique qui rendait possible une action économique commune.

C'est ainsi que le prolétariat français s'acheminait à cette conclusion que nous n'avons cessé de lui demander d'adopter : la formation d'une organisation exclusivement économique pour une action exclusivement économique. Sur la proposition de nos amis, le congrès de Limoges a enfin reconnu cette vérité et décidé que la confédération du travail serait formée en dehors de toute adhésion et ingérence politiciennes.

La confédération du travail est une organisation strictement économique, formée des syndicats redevenus groupes exclusivement corporatifs et fédérés dans le pays entier, avec les Bourses du Travail pour centre d'une organisation unitaire et foyers de l'action économique de la classe ouvrière contre la classe capitaliste.

A cette condition seule, peuvent disparaître des syndicats et de la confédération du travail toutes les causes de désunion; à cette condition

seule, peuvent s'unir, dans une même organisation et pour une action coordonnée et efficace, toutes les forces de la classe ouvrière.

Les faits ont tellement montré la nécessité, la valeur de cette décision, qu'il n'y a pas de doute qu'elle ne soit prise. Et comme chacun sait que toute organisation est animée de l'esprit des militants qui la dirigent, il est certain que les syndicats devenus ainsi la forme organisée des revendications économiques du prolétariat, seront, quelque variées que soient les opinions de leurs membres, animés de l'esprit, de l'énergie socialiste et que c'est une vraie et ardente guerre sociale, émancipatrice du travail, qu'entreprendra et mènera contre le capitalisme la confédération du travail.

Sur cette question donc il y a toute chance que tous s'entendent. Cela sera plus facile que pour la question de l'action politique étrangère, d'ailleurs, aux délibérations de Tours, et non moins évidente pour nous, mais encore si obscure pour tous ceux qui n'ont pas compris qu'à chaque fonction il fallait un organe distinct et correspondant et que le même militant qui, dans son syndicat et dans la confédération du travail, mènerait la lutte économique devait, dans son parti, mener la lutte efficace entre toutes, la lutte politique, la lutte électorale et révolutionnaire. Certains ne considérant que les inconvénients des discussions politiciennes des syndicats qui ont fonctionné comme groupes politiques au lieu de reconnaître la nécessité de réformer l'organisation sur des bases nouvelles, ne voient plus que l'utilité de l'action spéciale conforme à leur tempérament et nient tout le reste. C'est ainsi que plus d'un organisateur de syndicat en arrive à nier l'action politique, ne pensant pas que si son avis prédominait, le prolétariat resterait désarmé devant le capitalisme maître du pouvoir sur le champ de bataille où il importe le plus de vaincre, car c'est là où il conquerra son émancipation.

En tout cas, et comme c'est là le point initial de cette double, distincte et nécessaire organisation, nous espérons qu'à Tours les délégués des syndicats seront à la hauteur de leur mandat, qu'ils achèveront l'œuvre commencée à Limoges en donnant à la classe ouvrière française l'instrument organisé de la lutte économique contre la classe capitaliste l'organisation indépendante de toute adhésion, ingérence et immixtion politicienne qui doit être, que sera la confédération du travail. »

Nous avons tenu à faire passer cette étude sous vos yeux, car notre conviction est que cette conception de l'union des forces ouvrières est bien celle que nous avons comprise, et la compétence d'un vieux lutteur, comme le citoyen E. Vaillant, était pour nous une indication qui n'était pas à dédaigner.

Pour tous ceux qui ont conscience de la situation faite au prolétariat,

devant l'antagonisme du capital, qui tend à monopoliser de la plus petite à la plus grande industrie, devant le machinisme puissant, notre plus terrible ennemi, il est certain que si les travailleurs ne savent se grouper économiquement; si en face du capital exploiteur, le prolétariat n'oppose pas une autre puissance, c'en est fait de ses revendications.

Ceci exposé, nous entrons dans la voie des travaux accomplis pendant l'exercice 1897-98.

Suivant les indications données par le Congrès, le Conseil national fit appel à la Fédération des Bourses pour former ses commissions.

Dès ce premier début, nous fûmes fixés sur l'esprit de certains camarades. Pelloutier, qui dirigeait les rouages, avait pris ses dispositions.

Dès la première réunion, il avait été décidé dans ce milieu, d'éliminer les camarades qui composaient le bureau.

Bien que les statuts ne prévoient pas que le bureau dût être pris ailleurs que parmi les membres délégués par les Fédérations de métiers, la Fédération des Bourses entendait avoir comme électeurs tout son contingent, c'est-à-dire plus de quarante délégués.

Afin de montrer que sur cette question nous ne voulions pas faire obstacle, nous accédâmes.

Et leurs candidatures eurent lieu.

Un des leurs, le citoyen Delesalle, fut nommé secrétaire-général-adjoint. Nous verrons plus tard comment il s'acquitta de sa tâche.....

La grève des mécaniciens anglais battait son plein. Nous crûmes qu'il était de notre devoir de nous préoccuper de la situation de nos frères du prolétariat. Aussi décidâmes-nous de lancer une circulaire invitant toutes les organisations à venir en aide à nos camarades.

En voici la teneur :

**CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL**  
SECRETARIAT : 53, rue du Commerce, PARIS-GRENELLE

## **APPEL A LA SOLIDARITÉ**

**en faveur des Ouvriers Mécaniciens anglais**

**AUX CAMARADES DE FRANCE ET DES COLONIES.**

**CAMARADES,**

Depuis des mois nos camarades, les mécaniciens d'Angleterre, luttent pour la journée de huit heures.

Le patronat qui, dans ce pays, avait fait de ce droit un principe (puisqu'ils l'avaient accepté) vient une fois encore de faillir à la parole donnée.

Certains patrons sont revenus sur ce qu'ils avaient admis, et se déjugent dans l'accomplissement d'engagements librement consentis envers les travailleurs.

Ce défi, jeté à la face du prolétariat, les camarades d'outre-Manche l'ont relevé comme l'imposait un tel acte de félonie, et, après s'être mûrement concertés, ont déclaré la *Grève*.

Les exploités du travail, savaient qu'ils allaient se trouver en face d'une organisation ouvrière des plus puissantes, mais, comme en toutes circonstances, ils ont pensé qu'après avoir épuisé leur caisse, la faim, cette mauvaise conseillère, viendrait apporter le découragement dans leurs rangs.

Aussi semblent-ils peu se préoccuper du mouvement qui s'opère et, lâchement, auprès d'une table bien servie, attendent-ils l'heure où, à bout de ressources, les travailleurs viendront faire amende honorable.

Citoyens, il ne faut pas que leur rêve s'accomplisse. Au prix des plus grands sacrifices, il faut que les travailleurs de toutes les nations apportent, non seulement la modeste obole qu'en chaque occasion ils ont toujours donnée, mais s'imposent plus encore, pour le triomphe de cette cause.

Si nos camarades étaient vaincus malgré une telle abnégation de leur part, malgré tant de solidarité, il serait à désespérer, pour longtemps, qu'une semblable lutte pût s'engager à nouveau.

Camarades, ce n'est pas les travailleurs qui ont élevé les frontières, et tous les producteurs manuels ou intellectuels, à quelque pays qu'ils appartiennent, doivent se considérer comme les fils de cette grande famille : *Le Proletariat!*

La cause des travailleurs anglais devient aussi la nôtre, et nous devons apporter tous nos efforts pour la voir réussir.

Pour cela, il faut que chaque Syndicat, Bourse du Travail, Fédération nationale d'industries ou de métiers, en un mot, que le prolétariat tout entier s'anime et que, par tous les moyens possibles, souscriptions, fêtes, réunions, etc., etc., apportent les gros sous qui sont indispensables pour l'accomplissement de la victoire ouvrière.

Montrons aux exploités que les travailleurs sont frères dans la lutte pour la vie comme dans le devoir.

Si nous savons nous sentir les coudes, les camarades qui combattent dans un but qui nous est commun seront *victorieux*.

L'heure est solennelle; travailleurs, debout!

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL.

Pour toute la correspondance, s'adresser au citoyen A. Lagaille, secrétaire général de la Confédération, 53, rue du Commerce, Paris.

Et les envois de fonds au citoyen Copigneaux, trésorier, 23, rue Pouchet, Paris.

*Les Listes de Souscriptions seront publiées par la Presse parisienne.*

Vous trouverez plus loin le résultat pécuniairement obtenu.

Dans nos travaux il fut décidé de faire une consultation de la situation économique des travailleurs. A cet effet, par la voie de la

presse nous avisâmes les organisations ouvrières qu'une circulaire allait être lancée par nos soins et nous invitons les dites organisations d'y faire le meilleur accueil.

Nous avons recueilli des renseignements de la plus haute importance au point de vue des conditions du travail.

Bon nombre de camarades y ont apporté, non pas que de la bonne volonté, mais encore plusieurs nous ont fourni des pages historiques de leur industrie qui ont une grande valeur et que nous saurons mettre à profit.

Nous croyons devoir reproduire ici cette demande de renseignements, certains que plusieurs organisations qui ne nous ont pas répondu, comprendront dans ce rapport toute l'importance de cette statistique et se feront un devoir de la reprendre pour nous fournir les renseignements demandés.

Bien que le *nota* indique que les réponses devront nous parvenir fin février au plus tard (février 1898) nous disons aux camarades, que les renseignements qui nous seront fournis, trouveront place dans le travail en préparation.

Nous publions ci-dessous la note communiquée par la presse à la date du 4 janvier 1898, et reproduite par *L'Aurore* et la *Petite République Française*.

Paris, le 4 janvier 1898,

#### AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS

Les Bourses du Travail, les Syndicats ouvriers ainsi que tous les militants qui désirent faire œuvre prolétarienne, sont priés de nous aviser aussitôt qu'une grève partielle se produira dans leur centre ou reviendra à leur connaissance.

La Confédération générale du travail qui vient de faire établir un questionnaire s'empressera de l'adresser aux organisations en heurt avec le capital, afin d'être renseignée sur la situation économique faite aux travailleurs.

A l'aide de ces renseignements, le Comité confédéral espère démontrer à ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde du travail, quelles sont les misères subies en France par les producteurs de la fortune publique.

Cet exposé n'a pu être fait jusqu'à ce jour que par un service qui relève directement *du pouvoir*, documenté par des personnages officiels et conséquemment susceptible d'erreurs plus ou moins volontaires.

En cette circonstance, comme en toute autre, et dans l'intérêt de la vérité, les travailleurs doivent faire leurs affaires eux-mêmes.

Tous les camarades manuels ou intellectuels comprendront quelle importance s'attache à ces renseignements et nous ne saurions trop leur recommander d'apporter le plus grand soin dans leur établissement.

*Le Secrétaire général,*

A. LAGAILSE.

Un deuxième questionnaire vient d'être adressé à toutes les organisations; prière d'y attacher beaucoup d'importance.



# CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

CITOYENS,

SECRETARIAT GÉNÉRAL

53, Rue du Commerce

PARIS

Malgré le nombre et l'importance des grèves soutenues depuis trente ans par le prolétariat, malgré les sacrifices considérables qu'ont nécessités ces conflits, il est manifeste que les conditions de l'existence ouvrière se sont plutôt aggravées qu'améliorées. Il s'agit de savoir quelle part les grèves ont eue dans ce résultat et s'il est exact que les grèves partielles, comme l'ont indiqué les Congrès ouvriers tenus pendant les dix dernières années, sont, malgré les avantages apparents qu'elles offrent parfois, sans effet notable et certain sur la situation du prolétariat.

C'est là le but de l'enquête permanente qu'ouvre la Confédération générale du Travail sur le mouvement gréviste. Les Syndicats en comprendront donc toute l'importance et s'efforceront de nous faciliter la tâche en répondant, pour chaque grève, aux questions suivantes :

TIMBRE de L'ORGANISATION	DATES du commence- ment et de la fin de la grève	DURÉE des JOURS DE GRÈVE	NOMBRE DES GRÉVISTES	NOMBRE des établissements atteints par la grève	CAUSE DE LA GRÈVE et réclamations des grévistes	RÉSULTATS pour LES GRÉVISTES	SOMMES		NOMBRE D'ARRÊTATIONS	Montant des Peines ajoutées	DURÉE du travail quotidien		SALAIRE		AVEZ-VOUS PRATIQUÉ L'ARBITRAGE		OBSERVATIONS	
							perçus par le Comité de la grève	dep- sées en se- cours par le Comité de la grève			avant la grève	après la grève	avant la grève	après la grève	Si oui Quels ré- sultats	Si non Pourquoi ?		

Pour le Comité Confédéral :

Le Secrétaire général : **A. LAGAILSE.**

Adresser toutes les Communications au Citoyen LAGAILSE, 53, Rue du Commerce, PARIS.



ne pas répondre à deux questions sur une même feuille et ne pas écrire au verso.

Prière d'apposer le timbre de votre organisation sur chaque feuille des réponses, afin d'établir l'authenticité de renseignements.

POUR LE COMITÉ CONFÉDÉRAL :

*Le Secrétaire Général,*

**A. LAGAILSE.**

*Adresser toutes correspondances au Citoyen LAGAILSE, 53, Rue du Commerce, à PARIS.*

*Les réponses devront être adressées fin février au plus tard.*

Pendant ce temps, certains événements se succédaient et les organisations ouvrières travaillées par une presse sans nom jetaient dans nos rangs la note discordante.

Le travailleur, toujours prêt à enfourcher son dada de bataille, allait peut-être se prêter follement à une combinaison politique, qui, sous une forme chauvine, n'était purement et simplement que le rétablissement du pouvoir du sabre et du catholicisme.

Le Conseil s'émut et pour prévenir les camarades, décida de lancer à profusion cette circulaire :

## CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE. DU TRAVAIL

*Au Peuple,*

*A l'Armée!*

CITOYENS,

Est-ce le glas de la Société capitaliste qui sonne ?

Nous, Travailleurs, les éternels exploités, nous n'avons pas à prendre parti dans ce conflit entre Juifs et Chrétiens ! Les uns et les autres se valent, puisqu'ils nous dominent et nous exploitent.

Nous ne pouvons, nous ne devons considérer que l'occasion, depuis longtemps attendue et qui se présentera peut-être demain, d'en finir avec tous nos exploités, à quelque religion qu'ils appartiennent.

En présence de la gravité de l'heure actuelle, nous devons tous nous organiser, et par tous les moyens dont puissent disposer les travailleurs : manifestes, meetings, grève générale, etc., afin de pouvoir bientôt faire face à l'ennemi commun, pour défendre nos droits.

Depuis quelque temps, le bruit des sacs d'écus et les croassements des corbeaux se font entendre. La Juiverie cosmopolite et les financiers cléricaux s'imaginent déjà pouvoir déchiqeter le cadavre de la République, que la lâcheté gouvernementale est en train de leur livrer.

Que les Révolutionnaires, que les Socialistes, que tous les Républicains sincères s'unissent dans un même élan de solidarité pour opposer une barrière infranchissable à la caste des agioteurs Jésuites et Israélites réunis.

**TRAVAILLEURS!**

La République, principe indispensable des futures émancipations sociales, est en péril.

**SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES!**

Rappelons-nous les dates mémorables de 1793, 1831, 1848, 1871 ; soyons prêts pour défendre la République et conquérir toute notre indépendance.

**SOLDATS!**

N'oubliez pas que vous êtes fils de Travailleurs ; que demain, en sortant de l'armée soi-disant nationale, vous rentrerez presque tous dans l'armée universelle du Proletariat.

**PROLÉTAIRES!**

Une armée républicaine n'a d'autres devoirs que de défendre les libertés menacées, au lieu de s'employer exclusivement au maintien de l'oligarchie et du despotisme de la classe capitaliste.

*Vive la Révolution sociale!*

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL.

Nous arrivons à la période électorale.

Point n'est besoin de dire quelles difficultés il y a pour réunir les camarades à tel moment.

Les militants sont tout entiers à la lutte de l'instant.

Pendant ce temps, nous tentions d'organiser la Fédération nationale du textile et parties similaires, en même temps qu'un Congrès national de cette industrie, qui se tiendra à Reims dans les derniers jours d'octobre prochain.

Nous vous donnons le texte de la circulaire lancée à cet effet :

## CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

SIÈGE SOCIAL :  
*Bourse Centrale du Travail.*

*Paris, le 20 mai 1898.*

—  
SECRETARIAT GÉNÉRAL :  
*53, rue du Commerce, 53*  
PARIS

**Citoyens Camarades de l'industrie lainière de France,**

Conformément au paragraphe III de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Confédération générale du Travail, le Conseil national, d'accord avec la



Les camarades qui auraient des propositions à faire figurer à l'ordre du jour du Congrès voudront bien nous les faire parvenir jointes au bulletin d'adhésion.

Les réponses devront nous parvenir pour le 20 juin au plus tard, afin de permettre, s'il y a lieu, l'organisation du Congrès à la date sus-mentionnée.

Adresser toutes les correspondances au Citoyen LAGAILSE, secrétaire-général de la Confédération générale du Travail, 53, rue du Commerce. — Paris.

\*  
\*

Le Secrétaire général de la Fédération des Bourses a cru devoir faire suivre dans son rapport une critique assez hardie en ce qui concerne la création d'une Fédération nationale des ouvriers du Gaz.

Cette question a été exploitée un peu partout, par ce citoyen, qui croyait trouver là un argument qui pouvait déconsidérer nos efforts. Après les votes de blâme au Congrès d'Amiens, où Pelloutier — qu'il soit dit en passant — trouve le moyen de nous incriminer lorsque nous ne quittons pas la Bourse du Travail, attendu, fait-il dire, que nous en avons reçu l'ordre du Congrès. Mais ce qu'il oublie de dire, c'est la question financière qui nous préoccupe, et la Fédération des Bourses nous est à cette heure débitrice de quelques centaines de francs.

Mais revenons à la création de la Fédération du Gaz.

Le dossier de cette affaire est là, à la disposition du Congrès. Nous voudrions publier toute la correspondance échangée. Mais il serait inutile, car une seule lettre du Secrétaire du Syndicat du Gaz de Grenoble éclairera votre jugement :

« Grenoble, 14 janvier 1898.

CAMARADE,

Par suite d'occupations très urgentes, ce n'est qu'aujourd'hui que je viens m'excuser du long retard que j'ai mis à répondre à votre aimable lettre du 12 décembre dernier. Je tiens tout d'abord à vous remercier du concours *aussi important qu'inattendu* que vous nous apportez. »

Puis à la date du 9 juillet 1893 :

« MON CHER LAGAILSE,

Votre lettre du 4 courant m'a causé un bien vif plaisir, en échange, dois-je le dire, une bien vive émotion. ....

Personne mieux que moi ne peut comprendre l'amertume que vous ressentez en voyant vos efforts impuissants contre la force d'inertie de ceux auxquels vous vous adressez et compris des camarades impatients de faire aboutir la réalisation d'une organisation dont ils ont conscience de toute l'importance.

Comme vous, je travaille très péniblement pour assurer mes moyens

d'existence ; comme vous, j'ai hâte de voir réussir les projets dont je m'efforce de faire saisir l'utilité à des camarades qui sont plus intéressés que moi-même à leur réalisation ; et comme vous aussi, souvent je m'arrête las et presque vaincu devant tant d'indifférence et d'ignorance.

Et quand une campagne de dénigrements vient couronner des *efforts restés stériles* par la faute du manque d'éducation syndicale et du défaut de sentiment révolutionnaire, on est bien tenté de tout abandonner pour s'enfermer dans la tour d'ivoire si chère à ceux qui cultivent précieusement leur « moi ».....

Je crois qu'il serait inutile d'insister pour que le Congrès soit certain qu'il n'y a rien eu de notre faute. Cependant nous devons ajouter qu'aussitôt le Congrès terminé, notre premier travail sera d'entreprendre la création de cette Fédération nationale, et nous y apporterons tous nos efforts.

Ainsi que l'indique la lettre du citoyen Roche, et quoique y puisse dire le Secrétaire de la Fédération des Bourses, ce n'est pas cette organisation qui avait suscité les premiers pourparlers. C'était bien nous.

Non seulement nous l'avons fait pour cette organisation, mais nous avons fait des démarches auprès de toutes les Fédérations nationales. Nous devons ajouter que peu nous ont répondu, et que pas une n'a fait adhésion à notre organisation (sauf celles adhérentes antérieurement).

Nous aurions voulu n'avoir à vous entretenir spécialement que de nos travaux, ainsi que doit être notre rôle, mais en face du parti pris contre nous, par le citoyen Pelloutier, agissant au nom d'un groupelement d'importance, lequel a cru devoir, dans son rapport, faire sur notre organisation une critique qui a pu chez certains, laisser une mauvaise impression, nous croyons de notre devoir de reprendre les passages les plus acerbes et en faire bonne justice.

Pelloutier prétend que le Comité fédéral était partie intégrante de la Confédération générale et qu'à ce titre il prenait part à toutes les réunions du Comité. Et il ajoute : « Dès le début, les séances confédérales « eurent une périodicité régulière qui leur donnait le caractère permanent interdit par le Congrès. Néanmoins, après avoir constaté que « sur dix-neuf ou vingt fédérations nationales de métiers existantes, « le Conseil confédéral n'en comptait que quelques-unes, et que, du « reste, aucune œuvre utile ne serait possible tant que les fédérations « de métier seraient aussi inférieures au nombre des professions dans « lesquelles il existe au moins cinq syndicats, les délégués des Bourses « du Travail ne songèrent point à s'en tenir à la lettre des statuts et « manifestèrent la volonté d'apporter au Conseil national corporatif le « concours de leur expérience en matière d'organisation ouvrière. »

Cette façon d'écrire l'histoire est des plus mensongère. Voici la vérité.

Nous l'avons dit déjà, la frayeur de Pelloutier et de ses quelques lieutenants était si grande qu'ils voyaient la Confédération absorber en partie les organisations cotisantes et là un grave danger pour le traitement de leur secrétaire.

Aussi, dès la première heure, on avait voulu asseoir un fidèle au Secrétariat de la Confédération et c'est avec dépit que le soir de l'élection ils quittèrent le Conseil.

Mais Pelloutier veillait, et avec la fécondité d'esprit que nous lui connaissons tous, il fit admettre par les siens une autre tactique.

Il s'agissait, ni plus ni moins, que de discuter d'une façon continue les attributions de chacune de ces deux artères : la Fédération des Bourses, le Conseil national des Fédérations de métiers.

Par cette manière de faire, on espérait créer une division et dégoûter (si nous pouvons employer cette expression) les camarades d'assister aux réunions.

Cette fois encore, la conception de Pelloutier n'enfantait qu'un fœtus.

Pelloutier, dans cette partie citée de son rapport, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en analysant chaque phrase, ne dit rien moins que ceci : « Ils étaient si peu et leur expérience si moindre que nous leur avons fait un peu de charité de nos connaissances. » Et alors il s'empresse d'ajouter :

« Dès les premières séances confédérales, en effet, ils (les fédéraux) firent présenter par la Commission de statistique (la seule qui ait jamais pu se réunir) deux projets d'enquête... »

Mais ce que Pelloutier n'ajoute pas, c'est qu'il avait pensé, en faisant faire cette proposition par Stroobant, que les documents qui allaient en découler lui seraient d'une certaine importance. Aussi que de fois a-t-il fait tout son possible pour en être en possession ! Et lorsqu'il ajoute « que dans une période d'un trimestre cette concentration aurait pu être terminée », il se ment à lui-même, car il sait bien qu'un travail aussi complet ne se fait pas en si peu de temps par des hommes qui n'ont que quelques heures à dépenser par jour aux besoins de la cause.

Ayant brossé un aussi sombre tableau, il croit le moment favorable d'ajouter :

« En tout cas, ce premier échec (on se demande où est l'échec ?), sans ébranler la confiance des délégués des Bourses du Travail, leur fit comprendre qu'avant de tenter aucune entreprise d'ordre général, le Conseil national corporatif devait à la fois obtenir des Fédérations le composant qu'elles se fissent représenter dans son sein. »

Et cette parenthèse :

« Les séances ne réunissant parfois que trois ou quatre membres. »  
Voyez cette gueuserie : voyant qu'on n'avait pu se faire maître dans la place, les délégués de la Fédération des Bourses ne viennent



plus, ou parfois entre dix heures et demie et onze heures. C'est à la cantonnade — comme on dit au Vaudeville — les mains dans les poches. On en profite pour jeter quelques paroles sans valeur, puis on disparaît après avoir reçu du maître un coup d'œil approbateur. Voilà la représentation effective !

Et lorsque la généralité des camarades des Fédérations de métiers sont à leur poste, et c'est grâce à leur assiduité que la citadelle n'a pas été prise d'assaut, on s'empresse de dire qu'ils n'assistaient pas.

Mais quand on ment avec autant de sottise, on oublie toujours quelque chose, et ce quelque chose, les délégués au Conseil national, qui seront encore en nombre au Congrès de Rennes, vous diront au milieu de ces assises : « Citoyen Pelloutier, vous avez voulu déconsidérer des citoyens en publiant des choses que vous saviez pertinemment fausses. Nous vous disons : Vous en avez menti ! »

— Nous vous disons aussi : vous avez été le mauvais génie de la Verrerie ouvrière. Vous avez fait pour la citadelle du prolétariat ce que vous avez fait pour la confédération.

Par tous les moyens vous avez essayé de pénétrer dans la place. Puis lorsque vous avez vu que vous ne pouviez en être le maître, vous avez tenté son effondrement.

Qui a suscité tous les procès : vous !

Qui a été semer la haine et la division à Albi : vous.

Qui a renseigné certains journaux bourgeois sur la situation critique que subissait la verrerie ?...

Depuis la réunion du 20 mars, réunion où toutes les organisations créatrices de la verrerie étaient représentées. Depuis ce jour où vous avez été bafoué et toutes vos saletés mises à découvert, vous auriez dû vous terrer et ne plus réapparaître.

En ce qui concerne les passages relatifs à la création d'une fédération nationale du gaz, nous y avons déjà répondu. On y retrouve encore là cette basse sèssè d'âme commune à notre antagoniste, qui prend encore à son actif des efforts de sa part qui ne se sont jamais produits.

Nous arrivons à cette convocation pour la réunion plénière, dans laquelle Pelloutier et consorts ont décidé de faire de nouveaux statuts pour la Confédération.

Le Conseil National décide : que seuls les congrès ont ce droit et qu'il n'appartient pas à une poignée d'hommes de prendre de telles dispositions.

Le secrétaire général répond à la demande de Pelloutier. Que fait celui-ci dans son rapport ? Il s'empresse de publier cette lettre qui en faisait ressortir un refus formel de la part de Lagailse. Et systématiquement, il retranche la dernière phrase de cette lettre, phrase ainsi conçue : « Il n'y a donc pas péril en la demeure et si le Conseil le juge



« à propos il vous sera donné satisfaction *aussitôt que possible.* »  
le 26 juillet Lagailse lui écrivait cette lettre : « Vous pouvez convoquer  
« pour le mardi 2 août à 9 heures du soir au lieu habituel; vous  
« porterez à l'ordre du jour : *proposition du Comité fédéral des*  
« *Bourses.* » Encore un mensonge de plus établi à son actif.

Il serait puéril de suivre plus longtemps cette critique qui tombe d'elle-même. Cependant, un point encore.

Pelloutier croit devoir dire : « La Confédération ne vit pas. Tandis que la Fédération des Bourses, elle, a une marche ascendante. »

Cependant il faut reconnaître que notre organisation a fait acte de vitalité, même pour le compte de la Fédération des Bourses. Voyez plutôt.

Tandis que le Comité fédéral ne pouvait même pas payer ses cotisations à la Confédération, lors de la circulaire relative à l'affaire Zola, circulaire émanant du Comité fédéral des Bourses, où il était entendu, que la Confédération qui, jusqu'à ce jour, avait fait face à toutes les dépenses communes, la Fédération des Bourses prendrait ces frais à son débit, qu'arriva-t-il ?

Alors que les 20,000 circulaires étaient tirées, qu'il fallait payer l'imprimeur, et qu'il fallait en faire l'expédition, Pelloutier, qui bien qu'il y avait à cette époque un trésorier titulaire à son organisation, répondit, lui, le véritable trésorier : « Je n'ai pas d'argent. Arrangez-vous ! » Ses plus grands amis eux-mêmes en furent contrits. Voici la dépêche qu'écrivait à ce sujet Delasalle, à la date du 3 février 1893 :

« MON CHER LAGAILSE,

« Comme j'en avais été chargé par le Comité confédéral, j'ai été  
« chez Pelloutier pour lui réclamer *l'argent.* Celui-ci m'a déclaré ne  
« pas en avoir. Nous n'avons donc pu faire l'expédition ce soir. J'ai été  
« cité Riverin (où il espérait trouver Lagailse) où Pacotte m'a prêté  
« dix francs, plus quatre de ma poche; cela nous a permis d'expédier  
« 4,000 exemplaires en province.

« J'ai promis d'expédier aux journaux, *venez sans faute* ce soir, à la  
« Bourse, salle 8, pour aviser à ce qu'il y a à faire: *Les manifestes sont*  
« *tirés, il faut qu'ils partent.*

« Je n'ai pu retrouver l'adresse de notre trésorier (celui de la Confé-  
« dération). Prévenez-le. Peut-être pourra-t-il nous tirer d'embarras.

« Salut fraternel.

« DELESALLE ».

Inutile de dire qu'immédiatement notre secrétaire général fut à la Bourse, mais ne trouva pas Delesalle qui avait eu besoin de s'absenter et Lagailse ayant reçu cette dépêche à 9 heures du soir, n'a pu être à la Bourse qu'à 10 heures. Il n'y trouva que deux camarades qui préparaient des petits colis.

Le 5, c'est-à-dire 48 heures après — Pelloutier, toujours dans les mêmes dispositions — Stroobant passe à Lagaille un nouveau télégramme :

CHER CAMARADE,

Il est de toute nécessité que nous nous voyons, pour prendre les mesures nécessaires concernant l'expédition.

Viens ce soir, je serai à la Bourse jusqu'à minuit.

*Je suis éccœuré et peiné de ce qui se passe.*

STROOBANT.

Le soir même, Lagaille avançait, de sa poche, cinquante francs qu'il remettait à Stroobant, et l'expédition eut lieu.

Pelloutier a dit aux reproches qui lui étaient adressés à ce sujet :

« En effet, je n'avais pas d'argent — vous savez que les Boursés ne versent leurs cotisations que par trimestre. Or, je n'avais de provision, pour mon salaire, que pour mars, et je réservais ces fonds pour me payer. »

On n'est pas plus pessimiste!...

Et il est à retenir que c'était Pelloutier qui avait fait adopter l'envoi de cette circulaire. Il en fut même très félicité à l'*Aurore*, où il est employé.

Mais ce que certainement il ne leur dit pas, c'était la façon qu'il employait pour la faire parvenir aux organisations.

Enfin, et c'est par là que nous voulons terminer à ce sujet :

La Fédération des Bourses doit à cette heure à la Confédération *plusieurs centaines de francs*, dette librement consentie par elle.

Malgré cela, elle n'a jamais versé un rouge liard, *sous prétexte qu'elle n'a pas de fonds*.

Nous croyons que, dans la circonstance, il y avait là une question d'amour-propre, et qu'il y avait mieux à faire pour Pelloutier que d'allumer l'incendie et de se sauver en criant au feu!....

A notre tour, nous déclarons que cette façon de faire avait été concertée entre certains délégués de la Fédération des Bourses, car un soir, dans une réunion confédérale, Delesalle, peu maître de sa parole, déclara que les délégués du Comité fédéral em... les membres du Conseil national.

Il y avait là plusieurs délégués et Pelloutier. Mais aucun d'eux ne s'inscrivit en faux contre cette insulte.

Plus tard, Lagaille souleva cette sortie malheureuse de Delesalle. Certains de ses amis déclarèrent alors qu'il y avait eu *débordement* de sa pensée.

Il est cependant une chose à retenir : c'est que depuis ce soir, Delesalle, secrétaire général adjoint, chargé de la convocation des

membres de la Fédération des Bourses, chargé de la rédaction des procès-verbaux, n'assista plus aux séances, conserva par devers lui le registre desdits procès-verbaux et déclara, au sein du Conseil fédéral des Bourses, un soir que Lagaille, en tant que délégué de la Bourse de Rennes, assistait à cette réunion et que Briat avait cru devoir interpellé relativement aux non convocations : « Lagaille m'a avisé bien des réunions, *mais moi je ne convoque pas*, parce que cela ne me plaît pas (1). »

Le Congrès jugera de cette attitude et tiendra compte de la façon de toutes ces bonnes volontés, mises en évidence dans le rapport Pelloutier.

Enfin, l'heure du Congrès était arrivée et nous avons fait encore, en cette circonstance, tout notre possible pour mener à bien cette partie de notre tâche.

Grenoble, qui s'était engagé, a cru devoir se retrancher derrière des considérants que nous n'acceptons pas pour notre compte. Mais, plutôt que de récriminer, nous avons cru plus efficace de nous adresser ailleurs.

Rennes, consultée, a favorablement accueilli notre demande.

Aussitôt nous avons lancé l'appel suivant, qui a été adressé à toutes les organisations de France et des colonies :

#### CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

## X<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL CORPORATIF

(IV<sup>e</sup> DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL)

### SECRETARIAT

53, rue du Commerce, 53

PARIS

Paris, le 4 juin 1908.

**Aux Travailleurs de France et des Colonies,**

CITOYENS,

Ainsi que nous en avons mandat des Congrès nationaux corporatifs, nous venons vous convier au grand Congrès national corporatif de 1908, qui se tiendra en septembre prochain, en la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le Congrès de Toulouse (1897) avait indiqué la ville de Grenoble, et le mandataire des Organisations ouvrières de cette région de l'Isère avait accepté avec satisfaction cette décision.

---

(1) Ce jour, 6 Septembre 1898, Delesalle mis en demeure par lettre recommandée d'avoir à rendre le livre des procès-verbaux, la lettre nous est retournée avec la mention : *Refusé.*

Depuis cette époque, la Bourse du Travail de cette ville nous a fait connaître qu'il s'était produit des obstacles qui ne lui permettaient plus de maintenir cet engagement.

Nous avons donc fait appel à la Bourse du Travail de Rennes, qui s'est empressée de faire les démarches nécessaires auprès de la municipalité de cette ville, et à laquelle nous nous empressons d'exprimer toute notre gratitude.

Camarades, cette année vous aurez à prendre des dispositions énergiques, si vous voulez que la situation des travailleurs cesse d'être le tableau vivant de la misère.

Devant le capital qui chaque jour enserme les conditions onéreuses du travail, vous aurez à montrer votre ferme volonté d'en finir avec ces bagnes plébéiens.

Vous aurez à affirmer que les forces du prolétariat, quoiqu'en disent certains exploiters et gouvernants, ne sont pas aussi vaines qu'ils le prétendent ; et que lassés d'une vie rien que de peines, vous vous êtes décidés, par tous les moyens légaux, à sortir de cet atavisme qui fait de vous de véritables serfs plus malheureux encore qu'au temps de la féodalité.

Citoyens, l'heure est solennelle, il n'y a plus à hésiter, il faut que tous les travailleurs se sentent les coudes et marchent hardiment à la conquête de leur émancipation.

La terre est assez fertile pour faire vivre tous ses enfants. Il ne faut plus que les parasites vivent aux dépens de celui qui travaille, et considèrent que tout est pour le mieux quand leur estomac est satisfait. Pour eux, toutes les satisfactions. Aux autres, tortures et souffrances.

Au nom de la justice qui ne doit pas être un vain mot, si vous savez le vouloir ; au nom de cette humanité qu'on immole au veau d'or ; au nom de vos enfants, de vos familles qui végètent dans cette misère qui les tue, nous vous disons : Camarades, il n'est que dans les assises du travail que vous pouvez élever la voix et vous faire entendre ; mais pour que vous soyez écoutés, il faut être le nombre qui est la force. Si vous le voulez, rien ne saurait vous résister. Mais il faut vouloir !

Vous êtes la richesse ; vous êtes les producteurs directs de toutes les merveilles de l'industrie, comme nos camarades des champs sont les seuls producteurs du sol.

Pas plus eux que vous ne profitez de cette aisance que doit donner le travail. Pas plus vous qu'eux n'avez votre part de ces richesses dues à votre labeur, à votre intelligence, à votre énergie.

Le machinisme aidant, autant dans l'une que dans l'autre classe des travailleurs, vous voyez chaque jour le chômage prendre de nouvelles proportions. L'offre et la demande restent acquises à ceux qui vous exploitent à l'aide d'instruments forgés par vous, et dont le seul but est de vous faire esclaves, ou sinon, c'est la faim pour vous et vos familles.

Travailleurs ! ne reste-t-il plus de ce vieux sang de nos pères qui, dans un seul jour, rasèrent la Bastille ?

Frères de travail et de misère, ne trouvez-vous pas qu'il en est assez de cette exploitation de la bête humaine ?

Travailleurs des villes et des champs, debout !

Vive l'émancipation des travailleurs !

*Pour la Confédération générale du Travail :*

LE CONSEIL NATIONAL.

NOTA. — Les Bourses du Travail, Fédérations, Syndicats et Groupes corporatifs sont priés de nous faire connaître, dans le délai de **vingt jours**, quelles sont les questions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour.

Adresser toutes les correspondances au citoyen **A. LAGAILSE**, secrétaire général de la Confédération, 53, rue du Commerce, Paris.

CAMARADES,

L'année dernière, le Conseil national nous avait proposé la modification aux statuts, dans ce sens : qu'il croyait qu'il y avait lieu, pour créer une grande organisation prolétarienne, de laisser le champ libre à toutes les Organisations ouvrières, afin d'opposer aux pouvoirs publics une concentration n'ayant qu'un but, qu'une volonté : *L'émancipation ouvrière*.

Nous espérons que sur ce terrain purement économique les travailleurs trouveraient le trait d'union indispensable pour la réussite de nos efforts.

Il n'en a pas été ainsi, et l'effort que nous aurions voulu faire n'a pas été encore ce que nous aurions désiré.

L'heure n'est pas, quant à présent, de vous exposer nos vues, nos espérances, nous réservant pour notre rapport au Congrès. Mais nous ne saurions trop vous recommander, Citoyens, d'en étudier les moyens pratiques, en vous reportant à notre circulaire du 23 juin 1897 (page 41 du compte rendu des travaux du IX<sup>e</sup> Congrès (Toulouse 1897)).

En ce qui concerne le journal du prolétariat, ainsi que nous en avions mis ion du Congrès, nous nous sommes empressés de faire établir des cartes de membres fondateurs honoraires et toutes les Bourses du Travail et Fédérations en ont été mises en possession. Les Syndicats les plus en vue en ont aussi été pourvus et nous espérons que chacun dans son ressort ferait tout son possible pour activer cette propagande. Hélas ! là encore, nos espérances ont été amoindries.

Cependant, il faut reconnaître, Citoyens, que sans ce levier puissant, l'organe du prolétariat, il faudra beaucoup de temps pour amener à nous les camarades inconscients ou timides. Il faut semer toujours et toujours si nous voulons récolter.

A l'aide de cet organe, il nous sera facile de faire entrer dans les plus humbles chaumières et dans les fonds les plus reculés, l'idée d'émancipation.

Aussi, Citoyens, c'est d'une manière toute spéciale que nous vous prions d'examiner cette question, primordiale au premier chef, et que nous vous disons : Dès à présent, dans les ordres du jour de vos réunions, il faut traiter cette question afin que lorsque vous viendrez au Congrès de Rennes, vous vous prononciez sur la vitalité de cette feuille, indispensable pour le triomphe de notre cause.

Il faut qu'à Rennes, chaque Groupement, non seulement s'inscrive d'une façon officielle pour un nombre de cartes de membres fondateurs, mais encore que dans la mesure de ses moyens il s'engage à souscrire aux *obligations de cent francs*, que vous avez décidé d'émettre.

Nous attirons donc toute votre attention sur cette création, confiants que vous comprendrez toute son importance.

Nous croyons inutile de répéter que cet organe ne sera pas, ainsi

que certains le supposent, un journal purement corporatif, mais un journal donnant la même satisfaction, avec les mêmes éléments, que le plus grand des journaux parisiens ; avec cette différence qu'il sera la propriété du prolétariat, qu'il sera en dehors de toute coterie politique, n'ayant qu'un but : *Le triomphe des travailleurs.*

Le Conseil national insiste donc auprès de vous, Citoyens, pour que cette fois les délégués se prononcent d'une façon catégorique et que, de ce fait, le journal du prolétariat puisse voir le jour et engager la lutte contre le capital exploiteur.

*Le secrétaire général,*

A. LAGAILSE.

NOTA. — *Les Organisations qui possèdent en dépôt des cartes de membres honoraires, sont priées de nous faire connaître où elles en sont de leur placement et, si possible, nous adresser les fonds du produit de cette vente.*

A. L.

\*  
\*\*

Le Congrès national corporatif pour 1898 était assuré.

A ce moment, un fait pouvant être d'une certaine importance pour le prolétariat semblait vouloir se produire. Les employés de Chemins de fer n'ayant pu obtenir la plus petite parcelle du bien-être auquel ils sont en droit de prétendre, firent une consultation au prolétariat, consultation qui selon les réponses pouvait affermir leur énergie.

Dans ce cas, nous avons cru devoir apporter notre concours et nous avons adressé à toutes les organisations ouvrières de France la circulaire suivante :

## CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

### SECRETARIAT

53, rue du Commerce, 53  
PARIS

Aux Organisations syndicales de  
France

CAMARADES,

Un événement d'une importance considérable paraît être sur le point de se produire : c'est la grève des Chemins de fer.

Cette grève, depuis longtemps désirée par les militants qui préconisent la *Grève générale*, entrainerait rapidement l'arrêt du travail de nombreuses industries. Seule, par conséquent, la grève des chemins de fer peut déchaîner, dans toute la France, un mouvement dont les conséquences seront redoutables pour le capitalisme.

Depuis plusieurs années, tous les Congrès ouvriers ont reconnu l'inutilité et même le danger des grèves partielles ; elles ont rarement

abouti, et encore, dans ce cas, leurs résultats n'ont pas toujours été durables.

C'est pour cela que l'idée de la Grève générale a fait en France des progrès rapides. Tous les Congrès nationaux corporatifs annuels qui se sont tenus depuis 1892 ont, sans exception, adopté cette idée; c'est ème à la presque unanimité que les Organisations syndicales, réunies aux Congrès de Tours 1896 et Toulouse 1897, ont voté la Grève générale de tous les métiers.

*Dans ces conditions, ne convient-il pas de considérer la grève des Chemins de fer comme devant être le signal de la Grève générale?*

On objecte parfois que les Syndicats ne groupent pas toujours la majorité des travailleurs. Qu'importe! L'expérience ne prouve-t-elle pas que, lorsqu'une grève éclate, elle entraîne avec elle les non syndiqués?

Dans la circonstance, étant donné la multiplicité des grèves éclatant le même jour, il y aurait dans tout l'organisme social une telle perturbation, que le gouvernement ne pourrait venir au secours des patrons. Dans ces conditions, la victoire serait infailliblement du côté des travailleurs, et cela, dans un délai très court.

En Belgique, la Grève générale de deux industries seulement, a obligé la royauté à concéder enfin au peuple le droit de vote dont il ne jouissait pas encore. En France, il a fallu une révolution sanglante pour arracher ce droit. Si la grève de Belgique avait duré deux jours de plus, c'est peut-être l'émancipation absolue qui en serait résultée pour les prolétaires belges.

La Grève générale, comme on la conçoit en France, s'étendant non seulement à deux industries, mais à toutes, ne saurait être de longue durée. Aux Chemins de fer se joindraient les corporations — et elles sont nombreuses — qui ont proclamé dans les Congrès ouvriers leur volonté d'aboutir au moyen de la Grève générale.

Le *Syndicat national des Chemins de fer* a fait connaître à la **Confédération générale du Travail** qu'il avait adressé à toutes les organisations syndicales de France une circulaire leur demandant si elles se joindraient au mouvement.

Nous ne pouvons qu'engager tous les Syndicats et Fédérations à répondre au *Syndicat des Chemins de fer*, 9, cité Riverin, à Paris.

Tous les Syndicats réclament la retraite pour les travailleurs âgés ou infirmes, la réduction de la durée du travail avec fixation d'un minimum de salaire, la suppression du marchandage, la fermeture des officines de placement, etc.

Si on veut obtenir tout cela, ce n'est plus le moment de discourir; c'est l'heure de l'action! Et, si les travailleurs de chemins de fer cessent le travail, il faut que, d'un bout à l'autre de la France, comme une trainée de poudre, tous les syndicats en même temps se joignent au mouvement, et réclament, eux aussi, le bien-être, la liberté, la justice.

*Si donc la grève se généralise, la Confédération générale du Travail aura pour devoir de faire aboutir les principales revendications formulées par les Congrès nationaux corporatifs et la Grève ne cesserait que lorsque tous les travailleurs, sans exception, auraient obtenu :*



- 1° *La retraite pour tous les travailleurs âgés ou infirmes ;*
- 2° *La journée de huit heures ;*
- 3° *La fixation d'un minimum de salaire ;*
- 4° *La suppression de la concurrence faite au travail par les prisons et couvents ;*
- 5° *La suppression du marchandage ;*
- 6° *La suppression des amendes ;*
- 7° *La suppression des bureaux de placement ;*
- 8° *La réforme de la prud'homie.*

Telles sont les questions principales qui intéressent l'ensemble des travailleurs, et qui pourraient être réalisées en quelques jours si la classe ouvrière, consciente de sa force et de ses droits, veut agir énergiquement.

Recevez, citoyens, nos salutations fraternelles.

POUR LE CONSEIL NATIONAL :

*Le secrétaire général, A. LAGAILSE.*

## DEUXIÈME PARTIE

Nous venons attirer votre attention d'une manière toute spéciale en ce qui concerne l'apparition de *l'Éveil*, le journal du prolétariat.

Depuis le Congrès de Tours, les organisations devraient savoir à quoi s'en tenir sur les avantages qu'offre cette publication au prolétariat.

Les travailleurs doivent être fixés sur les sentiments de la presse quelle quelle soit à l'égard de nos revendications.

Les journaux à quelque nuance qu'ils appartiennent ont des intérêts à respecter, intérêts qui ont pour eux leur importance puisque c'est la question de vitalité.

Les groupements politiques qui inspirent ces journaux ont des intérêts personnels et en dehors de leur tactique, ils verraient d'un mauvais œil que leur feuille mène une campagne qui d'abord leur rapporterait peu ; puis leur créerait des ennemis dans le monde bourgeois, détenteur de la finance.

Cependant lorsque la création de notre journal fut connue, des hommes compétents dans la question de la lutte de classe furent d'avis que le prolétariat avait là une idée superbe pour la réalisation de leurs espérances.

Jaurès dans la *Lanterne* à la date du 21 février 1897, écrivait :

### Œuvre nécessaire

Je me félicite de pouvoir, par cette Tribune Libre de la *Lanterne* entrer en relation avec des démocrates, des républicains qui ne sont pas tous entièrement d'accord avec nous sur l'idée socialiste.

Ils veulent des réformes : ils détestent les gouvernements de cléricanisme et d'oligarchie, de réaction religieuse et de réaction sociale. Ils comprennent la nécessité de donner au travail des garanties contre la force croissante du capital. Mais ils répugnent à notre conception finale, ou tout au moins ils hésitent à s'y engager.

Or, nous avons la conviction profonde qu'il est impossible aujourd'hui, par de simples remaniements de détail, de résoudre le problème social. C'est tout le système social qu'il faut changer par la substitution de la propriété collective à la propriété capitaliste. Nous avons la conviction aussi que, partout, les salariés, les écrasés, ayant conscience de leurs intérêts de classe et de leur rôle historique, doivent s'unir en une action internationale pour le commun affranchissement.

Et j'espère que nous pourrions dissiper, par de libres et amicales explications avec tous les démocrates, les défiances qui empêchent encore toutes les forces de progrès de se grouper dans l'idée collectiviste et internationaliste.

Mais aujourd'hui, je voudrais m'adresser à ceux qui sont déjà socialistes. Je voudrais m'adresser à tous les groupes politiques et à tous les groupes corporatifs de notre parti, pour leur soumettre une idée qui me paraît absolument urgente.

Le parti socialiste ne peut pas exister, il ne peut pas se développer sans un journal, sans un organe quotidien. C'est un moyen nécessaire de propagande, de défense et d'attaque.

Or, des expériences récentes ont montré que le journal socialiste devait être la propriété, et la propriété exclusive du parti socialiste tout entier. Si c'est un capitaliste qui est le propriétaire du journal, le journal et, par conséquent, le parti, peut être constamment à la merci du commanditaire. En se retirant brusquement, il peut le tuer. Il peut essayer de lui imposer ses conditions. Et tout cela est inacceptable.

Un parti comme le nôtre, qui est appelé par sa doctrine même à combattre à la fois tous les grands intérêts capitalistes et tous les forces gouvernementales gardiennes de ces intérêts, doit combattre avec des armes qui soient à lui, rien qu'à lui, et que l'ennemi ne puisse jamais, à la minute décisive, briser ou fausser dans ses mains.

A coup sûr, tant que notre parti, incertain, débile, s'était affirmé seulement par l'énergie de quelques volontés individuelles, il a lutté comme il l'a pu, il a utilisé (et il a eu raison) toutes les armes que mettait en ses mains la faveur naissante des événements. Mais aujourd'hui il est assez puissant, il répond à des besoins assez vastes pour pouvoir se constituer un journal qui soit son œuvre et sa chose.

Est ce qu'il n'en est pas ainsi partout à l'étranger ? Les socialistes allemands ont un journal central qui est la propriété exclusive du parti. Il n'est pas seulement rédigé, il est administré et possédé par lui, et tous les ans c'est le Congrès général du parti socialiste qui discute, à la fois, la conduite administrative et la marche politique du journal.

De même, en Belgique, le journal le *Peuple* appartient à nos amis et à nos amis seuls. Dès longtemps, grâce à son vaste mouvement coopératif, la Belgique socialiste a pu se créer un journal bien à elle, où aucun commanditaire, aucun capitaliste n'a une part de propriété.

Enfin, et c'est l'exemple le plus récent et le plus décisif, le parti socialiste italien, malgré la pauvreté extrême du prolétariat, malgré les brutalités crispiniennes qui avaient dissous tant d'associations et de groupes, est parvenu à constituer un journal à lui. Les militants

socialistes de l'Italie ont multiplié les réunions payantes, les souscriptions : et ils ont recueilli enfin le capital nécessaire. Ils ont maintenant en leurs mains un décisif outil de combat.

Qu'est-ce qui s'oppose donc en France à un pareil mouvement et à un pareil résultat ? Rien, absolument rien.

Dira-t-on que les diverses fractions socialistes se défilent les unes des autres, et qu'elles n'ont pas toutes exactement la même conception ? Mais la conception fondamentale de tous les socialistes est la même. Qu'ils s'appellent blanquistes, marxistes, broussistes, allemanistes, collectivistes ou communistes, tous ils sont d'accord pour substituer à la société capitaliste une société où les moyens de production et d'échange seront appropriés par la nation, et le journal conçu dans un esprit de large union, laissant place aux divergences secondaires qui n'excluent pas l'unité essentielle du principe, grouperait sans effort toutes les organisations.

Dira-t-on qu'entre les groupes politiques et les groupes syndicaux il y a des dissentiments et des défiances qui rendraient difficile l'action commune ? Mais quel est le socialiste qui ne proclame pas la nécessité des groupements corporatifs ? Quel est le syndiqué, ou le coopérateur qui ne proclame pas la nécessité d'une transformation générale de l'ordre social, c'est-à-dire de l'action politique et socialiste ?

Cela est si vrai que déjà la Confédération du travail, qui comprend des groupes syndicaux, cherche en ce moment à fonder un journal corporatif central qui ferait une place à la politique. Et c'est bien encore un signe que les travailleurs socialistes comprennent de plus en plus la nécessité d'avoir un journal à eux. Mais cette tentative n'exclut pas celle que j'indique, car il n'est pas possible d'enfermer l'action politique dans les cadres du mouvement syndical.

Ce qui importe, c'est que le journal du parti, répondant à la fois à l'idée politique et à l'idée syndicale, soit nettement pénétré partout de l'esprit socialiste et assure aux groupes ouvriers une large part de direction et de contrôle. Ainsi les défiances funestes que nos ennemis voudraient exciter entre ceux qu'ils appellent « les parlementaires » et le monde du travail se dissiperait d'elles-mêmes par la loyauté d'une action commune.

Je prie instamment nos amis de toutes les organisations socialistes et de toutes les organisations corporatives de mettre à l'ordre du jour de leurs groupements cette question vitale : création, par le parti socialiste, d'un journal qui appartienne à tout le parti socialiste et à lui seul.

JEAN JAURÈS.

Si Jaurès parlait ainsi, c'est qu'il jugeait, comme nous, qu'un journal, pour mener à bien une lutte incessante contre le capital, devait avant tout s'affranchir du droit de propriété de ces financiers qui dirigent la politique, de ces feuilles qui comprennent dans leur rédaction des hommes pleins de bonne volonté envers les travailleurs, mais qui sont prisonniers de leur idée. La ligne de conduite étant établie par les « propriétaires », avec défense d'en sortir, sous peine d'être évincés.

A la date du 11 octobre 1897, aussitôt après le Congrès de Toulouse, dans le « Réveil des travailleurs de la voie ferrée », notre camarade Lagailse écrivait :

## Le Congrès national corporatif de Toulouse

Le Congrès est terminé. Les délégués de chaque organisation sont rentrés dans leurs foyers. Chacun d'eux a repris le du labeur que lui impose les besoins de l'existence.

Dans quelques jours, tous les délégués auront fait à leurs groupes le compte rendu de ce Congrès, et les camarades se rendront compte qu'il est destiné à marquer dans les annales de la lutte économique.

Les travailleurs, prenant de plus en plus conscience de la misérable situation qui leur est faite par le capital exploiteur, luttent avec plus d'ardeur encore pour conquérir leur émancipation.

Partout on s'organise, partout on a approfondi les questions corporatives, on recherche le moyen le plus prompt et le plus efficace de faire aboutir les meilleures solutions, on approfondit le vaste et complexe problème économique, et une généreuse émulation s'empare de chacun, et tous brûlent du désir de hâter la solution si impatiemment attendue.

Aussi, à ce Congrès, la discussion fut-elle des plus animées et, disons-le, des plus fructueuses, chaque délégué étant venu porteur de rapports mûrement étudiés par les groupes.

Depuis 1886, époque à laquelle eut lieu le premier de ces Congrès corporatifs, jamais les questions ouvrières n'avaient été débattues avec une telle ampleur. L'ordre du jour, bien que très chargé, a été complètement épuisé. Tous les points cependant en ont été mûrement étudiés.

Et c'était plaisir de voir avec quelle abondance de détails précis, avec quelle sûreté de jugement les travailleurs abordaient les questions les plus ardues, dont on leur avait jusqu'alors tenu la solution comme étant l'apanage des seuls bourgeois, sous le vain prétexte que ceux-ci avaient reçu une instruction appropriée.

Mais il est passé le temps où Prolo coupait dans ce boniment, où mains et gueules noires se croyaient dans l'obligation de remettre la défense de leurs intérêts aux mains de bourgeois, pseudo-libéraux, qui toujours les bernèrent. Aujourd'hui, les travailleurs ont secoué le joug, et désormais ils sont décidés à faire eux-mêmes leurs affaires. Qui donc pourrait les en blâmer. Et grâce à leur énergie, à leur esprit d'initiative, à cette heure la question se pose ainsi : ou le capital fera des concessions ou la lutte sera engagée contre lui à brève échéance.

Et les travailleurs peuvent sans effroi envisager la lutte finale.

Organisés dans leurs syndicats qui eux-mêmes sont puissamment groupés dans la Confédération du Travail, formant une armée disciplinée, ils peuvent, dès à présent, prendre contact avec les forces capitalistes. Ils commencent à savoir que les Travailleurs, étroitement unis, peuvent tout, car ils sont le nombre, ils sont la force.

Pour arriver à ce but, pour qu'il apparaisse à tous bientôt tangible, le Congrès de Toulouse a donné une cohésion plus grande à la Confédération du Travail. De ce fait, cette organisation va prendre une extension plus grande. Déjà, au cours du Congrès, de nombreuses organisations y ont adhéré.

A l'œuvre donc, prolétaires ! Que chacun de vous prenne conscience de sa force, qu'il pousse de tout son pouvoir les indifférents et les tièdes à venir, dans chaque corporation, grossir le mouvement syndical.

Si vous voulez que prenne fin votre servage, si vous avez à cœur de redevenir des hommes libres, ayant conscience de leur dignité, travailleurs, il n'y a point à hésiter, syndiquez-vous. S'abstenir, se tenir à l'écart, c'est volontairement désertier le devoir.

Il faut que nous ayons sans cesse sous les yeux la première partie, devise que nos anciens avaient inscrite sur le drapeau noir :

« Vivre en travaillant. » Et tant pis pour qui nous forcerait à nous rappeler la seconde moitié : « ou mourir en combattant. »

A. LAGAILSE.

Plus tard, à la date du 4 novembre 1897, le même journal, où il était fait une étude des travaux de ce Congrès, disait au sujet de cette feuille en instance de paraître :

### Publication d'un journal quotidien

Un important débat a eu lieu sur la publication d'un journal quotidien économique, dont la création avait été décidée en 1896 par le Congrès de Tours.

La *Confédération générale du Travail* a reçu mission de recueillir les sommes nécessaires à cette publication.

Pour donner aux organisations ouvrières l'entière propriété du journal, le Congrès a adopté les moyens financiers suivants :

- 1° Abonnements souscrits d'avance ;
- 2° Emission d'actions parmi les Syndicats ;
- 3° Prêts consentis par ceux-ci ;
- 4° Vente de cartes de membres fondateurs.

Par ces moyens, le prolétariat sera bientôt doté d'un puissant moyen de propagande qui manquait au mouvement socialiste français.

La ligne de conduite du journal a été longuement discutée ; il traitera plus particulièrement les questions économiques, mais laissera néanmoins une place à la politique générale.

Toutefois, il est formellement décidé qu'il s'abstiendra de faire de l'action électorale. Il se bornera, en cette matière, à indiquer au titre *Informations* les noms des divers candidats, sans en patronner aucun.

Le journal contiendra évidemment tous les éléments que l'on trouve dans les quotidiens actuels : faits-divers, sports, théâtres, courrier parlementaire, chroniques, feuilletons, y trouveront tout naturellement leur place ; en un mot, les travailleurs entendent faire de leur journal le plus complet et le mieux informé des quotidiens.

Se plaçant sur le terrain de la lutte de classes, le journal du prolétariat s'adressera exclusivement aux travailleurs, aux opprimés, aux spolés, et mènera une lutte ardente contre le régime capitaliste.

Les rédacteurs, qui seront choisis avec soin, devront être syndiqués ; toutes les opinions pourront librement être exposées. **Aucun article ne sera signé.**

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici le magnifique rapport de la Commission qui a étudié cette question. Nos camarades le trouveront *in extenso* dans la brochure du compte rendu du Congrès que vont faire paraître prochainement nos camarades de Toulouse.

**LES DÉLÉGUÉS**  
*du Syndicat national des Travailleurs  
des Chemins de fer.*

\* \* \*

Dans cette partie de notre rapport, nous avons tenu à vous reproduire nombreuses citations de journaux qui s'intéressent à la cause, afin de prouver aux camarades que notre idée est partagée par tous les militants du travail.

Voici le *Bulletin Officiel* des ouvriers métallurgistes, à la date de mai 1897 :

## DEUX EXPULSIONS

Quelle frousse, mes amis ! L'on dit encore, dans certains milieux, que l'action syndicale ne produira jamais rien d'efficace, que, seule, l'action politique produira de merveilleux effets. Il apparaît, cependant, que la politique syndicale est bien celle qui tourne le plus la caboche et donne des coliques épouvantables à nos dirigeants, au point de ne plus avoir de raison, car, véritablement, l'on se demande s'il y a encore du sang-froid et de la réflexion chez des gens qui ont entre leurs mains la destinée de tout un peuple.

Eh oui, camarades, oui, il y a dans l'acte gouvernemental une lâcheté et une canaillerie : c'est ce que la peur oblige de faire dans certaines circonstances.

Pensez donc, nos camarades Mac-Pherson et Tom Mann, les expulsés en question, sont deux travailleurs anglais, représentant une force qui peut tenir en échec la vie du monde, lorsque cette force sera organisée dans tous les ports nationaux et internationaux, comme à Londres, par exemple.

Or, l'on sait, en haut lieu, combien le peuple français est impressionnable, à d'emballement, et l'on s'est dit : il ne faut pas laisser parler ni séjourner en France deux représentants sympathiques comme le sont ces deux travailleurs anglais, qui seraient capables d'organiser tous les miséreux des ports, parce qu'alors, avec ces diables de chemineaux, la Grève générale s'accomplirait trop facilement.

Voilà, camarades. la raison qui a motivé l'expulsion de nos deux amis.

Eh bien, puisque patronat et dirigeants nous montrent leur faiblesse, il y a donc lieu, pour tous les citoyens conscients, de préparer la besogne que devraient faire chez nous, et pour tous, nos amis Mac Pherson et Tom Mann, et cela peut se faire très promptement.

Que toutes les Chambres syndicales qui ont quelques billets à la Caisse d'épargne — qui servent les intérêts de nos ennemis communs — fassent comme l'Union des ouvriers métallurgistes de l'Oise, qu'elles les déplacent et en fassent prêt à la Confédération générale du Travail, pour activer les résolutions du Congrès de Tours, qui a décidé la création d'un organe quotidien.

Voilà, camarades, ce que chacun de vous doit faire, et lorsque vous aurez un organe de combat et de propagande qui vous rapportera plusieurs millions de bénéfices par an, comme le *Petit Journal* et le *Petit Parisien* les servent comme bénéfices à leurs actionnaires, avec ces millions, dis-je, vous pourrez, quoi que fassent patrons et dirigeants, organiser non seulement les ouvriers des ports mais tous les travailleurs des villes et des campagnes, qui sont restés réfractaires à l'association, ou en ont été empêchés par l'omnipotence des potentats locaux et la trahison de nos gouvernants, qui ont pour mission de protéger les faibles.

Il ne s'agit donc plus, camarades, de faire des ordres du jour de blâme et de la révolution en chambre; tout cela c'est de la blague et puérité indigne de citoyens sérieux.

Ce qu'il faut, c'est de l'argent. Tous les Syndicats en ont plus ou moins. Il y a une œuvre grandiose de propagande à faire surgir. Que chaque Syndicat apporte son obole; que ceux qui n'en ont pas imposent leurs membres de quelques sous pendant quelques mois, afin que la mitraille abonde à la Confédération, et, bientôt surgira de notre journal la clameur populaire, et nos exploités en crèveront d'effroi, et notre vengeance s'accomplira.

CRÈVEDEFAIM.

Et un an après, ce même journal indique bien que les militants qui l'inspirent n'ont pas changé dans leur opinion. Voici ce qu'ils écrivent :

## « L'Éveil »

C'est avec joie que nous voyons reprendre par la Confédération du Travail le projet de création d'un organe du prolétariat prévu par les Congrès de Tours et de Toulouse.

J'ai dit et proclamé en ce journal, il y a trois mois, l'indispensable utilité d'un seul groupement d'ouvriers métallurgistes, ce qui ne se réalisera que par le groupement de toutes les forces ouvrières, car par la cohésion de nos Organisations nous pourrions nous acheminer plus promptement vers la réalisation de nos revendications.

La création d'un journal prolétarien sera le plus grand chef-d'œuvre de notre Confédération; ce journal est indispensable, il nous le faut absolument pour grouper dans une même pensée les multiples Syndicats de notre pays, et cela en dehors de toutes les coteries politiques, dont il nous faut parfois « mendier » l'insertion d'un maigre filet dans leurs organes quotidiens.

Et cela est facile et fort réalisable, il appartient à tous les travailleurs de s'associer à cette œuvre prédominante entre toutes pour le succès de notre cause.

Pourquoi les parias ne consacraient-ils pas le sou journalier à l'achat de notre organe? Pourquoi toutes les Organisations n'en assureraient-elles pas la vente et le contrôle?

Ah! je sais pour ma part ce qu'il y a de difficile à créer un journal et surtout à le faire vivre, car ce n'est pas sur le capitalisme

qu'il faudra compter pour la réussite, au contraire de certaines feuilles, c'est sur nous.

Or, nous avons tout d'abord l'heureuse innovation de la Commission d'organisation en ce qui concerne la vente de cartes à 25 centimes; ne pourrait-on, en dehors des cotisations des intéressés, organiser par toute la France, conférences, fêtes, etc., dont le bénéfice pécunier et la propagande seraient de précieux éléments?

Pour notre part, nous sommes prêts à faire tous nos efforts pour aboutir au succès; on nous dira sans doute et avec raison que c'est bien souvent que l'on fait appel au pécule si maigre des travailleurs, ce n'est que trop vrai, mais enfin il faut aboutir surtout par ce moyen qui viendra avec le temps procurer des bénéfices pour parachever le mouvement ouvrier.

Après l'agitation électorale du mois de mai, il ne doit pas y avoir de trêve. En lutte donc, camarades d'atelier, toujours et quand même jusqu'à la victoire finale.

En dehors de toutes coteries, je ne saurais trop le répéter, il y a place à la voix du peuple, de celui qui travaille. A l'œuvre pour le triomphe!

L. JUILLET.

Puis c'est dans le *Réveil des Mouleurs*, à la date d'octobre 1897, qu'on s'exprime ainsi :

## Attention, lecteur !

La question la plus importante du Congrès de Toulouse était la création d'un journal quotidien par la Confédération générale du travail, elle a été résolue après une longue et laborieuse discussion; nous donnons ci-dessous quelques détails sur son organisation, ainsi que les conclusions adoptées.

On se souvient que l'idée de fonder un tel journal remonte au commencement de l'année 1895. Un de nos membres, délégué à la Confédération, se mit courageusement à l'étude, fit un rapport très approfondi, tant au point de vue matériel qu'au point de vue technique. La question fut posée au Congrès en septembre 1897. La Confédération déposa le rapport, il fut très applaudi; bon nombre de délégués qui avaient mandat de voter contre, se rallièrent à l'idée intelligente et hardie; les conclusions furent adoptées à l'unanimité moins 3 voix sur 70 délégués présents.

Nous avons consacré plusieurs articles à ce sujet, en démontrant combien d'avantages procurerait aux travailleurs un journal quotidien, intelligemment conçu et dirigé, nous avons publié quelques passages importants du rapport.

Les récentes correspondances que nous avons reçues des Syndicats fédérés, ayant trait au journal, nous ont appris que cette grande question a été peu ou pas comprise; d'autre part, le Congrès de Toulouse a constaté aussi par la divergence de vues de certains délégués, que l'étude sur le projet a été négligée par un grand nombre de Syndicats.

Pour obvier à cette négligence, et permettre aux syndiqués d'apprécier le projet dans ses grandes lignes, sur la proposition de notre délégué,



le Congrès invite, ainsi qu'on le lira dans les conclusions, les journaux corporatifs à publier les deux rapports.

Nous commençons dès ce mois à publier en feuilleton, à la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> page, le rapport du Congrès de Tours, jusqu'à complète publication de celui de Toulouse.

Ceux qui, parmi nous, ont lu le projet, se sont rendu facilement compte de sa réalisation et de l'arme puissante qu'il fournira aux organisations ouvrières. Nous souhaitons que nos lecteurs le lisent et collectionnent les deux rapports : nous sommes persuadés qu'ils seront comme nous des dévoués adeptes de l'œuvre grandiose qui unifiera notre union et notre force.

Nous aurions pu vous reproduire ici quantité de ces articles écrits par des travaillieurs à des travailleurs. Mais nous avons la conviction que ces quelques-uns, pris au hasard, suffisent pour établir le jugement de ceux qui avaient besoin d'étayer leur foi.

Pour ceux qui doutent encore, quand nous disons qu'un journal s'impose pour le droit et la défense des travailleurs, qu'avec les journaux existants la vérité est dans les ténèbres et qu'on n'écrit dans ces feuilles que suivant les idées des Maîtres, voici ce qu'écrit un professionnel, un homme qui hier était au *Soleil*, journal des mieux pensants, et qui aujourd'hui écrit de pair avec Lucien Descaves et l'auteur des *Mauvais Bergers* :

Pour lutter contre l'Argent, contre le Sabre, contre l'Internationale noir, nous ne pouvons nous appuyer que sur l'opinion publique. Or, la fraude est trémpée, bernée, aveuglée, pervertie par la presse du mensonge et par la presse du vice.

Des millions de Français ne lisent rien, ou ne lisent que des contes à dormir debout, des calomnies effrontées, des documents fabriqués ou falsifiés, soit dans les journaux, soit sur les affiches du gouvernement. Une tourbe de malandrins, sous le nom de journalistes, empoisonnent le pays entier de leurs inventions, de leurs fausses nouvelles, de leurs faux témoignages. Pour dégager la vérité de tant de voiles, il faut une dose peu commune de réflexion, de critique, de jugement. Quand la masse du public finit par l'apercevoir, elle n'a plus parfois qu'un intérêt historique. Il est trop tard

URBAIN GOHIER.

(L'Aurore du 21 juillet 1898.)

Il faut donc, citoyens, que chaque groupement s'inspire de cette idée que le prolétariat ne peut triompher qu'avec cette seule arme : un journal quotidien, entièrement sa propriété, inspiré de ses idées, faisant descendre dans les masses cette idée de lutte; et de ce fait, relever l'avachissement qui menace de nous réduire à l'esclavage des temps anciens.

---

## TROISIÈME PARTIE

---

Nous savons que des reproches nous seront adressés pour n'avoir pas observé la décision du Congrès de 1897, et n'avoir pas quitté la Bourse du Travail.

Assurément si cela eût été possible nous nous serions empressés d'obéir, mais nous étions en présence d'un cas qui, nous en sommes certains, nous excusera.

Les cotisations quant à présent, ne nous permettent pas de faire de grandes dépenses de frais généraux. Nous avons besoin de tous nos deniers pour l'action de propagande.

Il nous aurait fallu un loyer qui aurait absorbé une partie de nos cotisations.

Nous avons bien, de concert avec la Fédération des Bourses, étudié l'union de nos deux sièges, mais là encore, il n'y a pas eu entente, car nous étions assurés que tous les frais seraient laissés à notre charge.

Nous avons donc cru devoir rester quelque temps encore les locataires de M. le Préfet de la Seine. plutôt que de faire nos réunions chez le marchand de vins.

Il y a là cause de dépenses pour certains camarades et cela pouvait donner lieu à des abstentions *forcées*.

Et notre crime n'est pas aussi grand que cela a pu paraître aux yeux de certains qui nous ont fait la petite guerre à ce sujet ; et nous citerons pour exemple ce qu'écrivait Briat à la date de mai 1896 :

### La rentrée à la Bourse du Travail

---

Le samedi 11 avril dernier, cent seize Syndicats parisiens ont pris possession de leurs anciens locaux. Nous devons l'avouer, le prolétariat parisien n'a pas su s'entendre et marcher la main dans la main. Il fallait accepter ou refuser tous. Or, chacun a lutté pour ses convictions personnelles sans admettre de se conformer à la majorité. Nous étions des adversaires de la rentrée et nous avons déclaré et signé un ordre du jour où nous nous engageons à respecter la décision des Syndicats adhérents à la Bourse indépendante. Nous n'étions pas les seuls qui avons mis nos noms au bas de cet ordre du jour. Les représentants du Syndicat des Chemins de fer l'avaient aussi signé.

Grande a été notre surprise en lisant leur organe du 20 avril, dans lequel ils critiquent les syndicats rentrés. Si nous sommes à la Bourse du Travail, camarades des chemins de fer, c'est parce que nous

n'admettons pas que le parti des travailleurs se divise, à la grande joie de nos exploités. Nous avons comme principe de toujours nous soumettre à la majorité. C'est la conduite que les travailleurs ont toujours tenue dans les Congrès ouvriers, et ceux qui, comme à Nantes, ne s'y sont pas conformés, ont manqué à leur devoir. Certes, le Syndicat des chemins de fer est d'une force incontestable, comme nombre; mais, dans différentes circonstances, il a dû s'apercevoir qu'il était nécessaire que nous soyons unis et que souvent on a besoin de plus petit que soi.

Malgré cette scission, nous continuerons à croire que, chaque fois que les forces ouvrières auront besoin de se rassembler pour soutenir une lutte contre le capital exploités, cette différence de vues, qui nous sépare momentanément, disparaîtra pour faire place à l'esprit de solidarité.

E. BRIAT.

Ce ne sont cependant pas les vexations qui ont manqué à notre égard. On a fait tout ce qu'on a pu pour nous obliger à quitter le local qui nous avait été concédé.

Il est vrai que nous ne faisons pas d'intrigue. Nous nous réunissons sans bruit. L'administration de la Bourse de Paris nous voit peu dans ses bureaux où nous ne convoitons aucune fonction.

C'est la maison du peuple; nous usons de notre droit jusqu'au jour où nous nous contenterons de faire une simple révérence accompagnée d'un Merci!... et ce sera tout.

A vous maintenant, citoyens, de juger notre conduite et de décider si nous avons été fidèles à notre mandat.

C'est avec la plus entière confiance que nous attendons votre jugement.

*Le secrétaire général.*

A. LAGAILSE.